Conditions Prix Forfait Épilation :

Pour profiter des prix avantageux en épilation :

* Le forfait a une durée de 12 mois à compter du jour du 1er rendez-vous.
* Il faut choisir son épilation (par exemple : sourcils ou par exemple : jambes complètes, maillot intégral et aisselles) et être sûr(e) de la faire 12 fois en 1 année.
* Il faut régler la totalité de son forfait épilation lors du 1er rendez-vous. Possibilité de payer la totalité jusqu’à 4 fois sans frais.
* En cas de paiement échelonné en 2, 3 ou 4 fois ; si un paiement est rejeté, l’institut Nymphéa se réserve le droit de suspendre l’adhésion et ses avantages. 2 paiements refusés entraineront la résiliation de plein droit de l’adhésion en cours. Les frais bancaires de rejet seront à payer par le client directement auprès de l’institut.
* Après paiement, une carte Forfait Epilation nominative sera délivrée au client.
* La dernière épilation sera à faire avant la fin du forfait.
* Toute épilation non réalisée avant sera perdue et non remboursée.

Résiliation :

Toute période annuelle commencée ne peut être résiliée que pour motif légitime.

Sont considérés comme motifs légitimes : le décès l’hospitalisation, la maladie longue durée, l’incarcération, le déménagement dans une localité se trouvant à plus de 40km de l’institut Nymphéa.

La demande doit être adressée à l’institut Nymphéa par lettre recommandée avec accusé de réception en mentionnant le dit motif accompagné des justificatifs nécessaires.

La carte d’abonnement épilation devra être restituée.

En cas de déménagement, aucun remboursement n’aura lieu, le solde sera utilisé pour l’achat d’autres soins, bons cadeaux ou produits.

Pour les autres motifs le remboursement aura lieu.

En cas de fermeture définitive de l’institut Nymphéa, l’institut remboursera l’intégralité des épilations non consommées.

Suspension :

L’abonnement ne pourra pas être suspendu même momentanément par le client pour quelques motifs que ce soit (congé maternité, vacances, cessation d’activité …).

En cas de fermeture occasionnelle de l’institut Nymphéa (fermeture congés annuels, fermeture imposée par l’État). L’abonnement sera prolongé du temps de fermeture.